



Ville de Rouen

Délégation de Service Public de la fourrière municipale des véhicules

Rapport d'activités 2003

Préambule

La société S.E.G.A.R (Société d'Enlèvement et de Gardiennage de l'Agglomération Rouennaise) est titulaire de la délégation de service public depuis la signature le 17 septembre 2001 d'un avenant au contrat de délégation du 28 octobre 1999.

Moyens mis en œuvre par le délégataire

① Moyens humains

Au 31 octobre 2003, l'effectif de la S.E.G.A.R était le suivant :

- Un gérant
- Un chef d'exploitation
- Deux secrétaires d'accueil
- Deux et demi veilleurs de nuit
- Six chauffeurs (dont un chauffeur / veilleur de nuit).

② Moyens matériels

La S.E.G.A.R dispose, pour assurer la mission qui lui est confiée, d'un parc principal de 4 000 m² situé avenue Jean Rondeaux, et d'un dépôt de 1 000 m² situé à La Londe. Le terrain principal peut accueillir 200 véhicules, le second environ 40.

Les moyens logistiques se répartissent comme suit :

- 3 véhicules roulant d'enlèvement, équipés de matériel radio
- 1 chariot élévateur
- Des bureaux pour l'accueil du public
- Des moyens informatiques permettant un suivi de l'activité.

Périmètre d'intervention

La S.E.G.A.R a également signé des contrats avec 21 communes de l'agglomération rouennaise :

- Amfreville la Mivoie, Bihorel, Bois Guillaume, Bonsecours, Canteleu, Darnétal, Déville les Rouen, Grand Quevilly, Isneauville, Le Houlme, Le Mesnil Esnard, Malaunay, Maromme, Mont Saint Aignan, Notre Dame de Bondeville, Oissel, Petit Couronne, Saint Etienne du Rouvray, Saint Léger du Bourg Denis, Sotteville les Rouen, Franqueville Saint Pierre.

Des négociations étaient en cours au début de l'année 2003 avec la commune de Petit Quevilly.

Données financières

Le tableau qui figure ci-dessous résume, comparativement aux années 2001 et 2002, l'activité de la S.E.G.A.R. :

Indicateurs	Années		
	2001 (du 1 ^{er} Septembre au 31 décembre)	2002	2003
Chiffre d'affaire <i>Dont autres communes</i>	220 K€ <i>29 K€</i>	610 K€ <i>77 K€</i>	608 K€ <i>83 K€</i>
Résultat net	+ 3 K€	+ 25 K€	+ 4 K€
Nombre d'enlèvements <i>Dont Police Municipale</i> <i>Dont Police Nationale</i> <i>Dont autres communes</i>	2 970 (toute l'année 2001) <i>N.R</i> <i>N.R</i> <i>N.R</i>	3 436 <i>919</i> <i>2218</i> <i>299</i>	3 580 <i>1 358</i> <i>1 568</i> <i>654</i>
Déplacements de véhicules		4	9
Enlèvement et destructions de véhicules épaves		47 Rémunérés par la Ville : 47	41 Rémunérés par la Ville : 41
Enlèvement et destruction de véhicules en stationnement abusif		227 Rémunérés par la Ville : 106	261 Rémunérés par la Ville : 86

Ces indicateurs laissent apparaître un tassement du chiffre d'affaire et du résultat net, malgré une hausse sensible de l'activité. La part des autres communes dans le chiffre d'affaire global augmente elle aussi en comparaison avec l'année 2002.

Les rémunérations que la Ville de Rouen verse au délégataire pour l'enlèvement des véhicules « épaves » et la destruction des véhicules en stationnement « abusif » ne composent qu'une très faible part du chiffre d'affaire annuel de la S.E.G.A.R. En 2003, leur montant s'élève à environ 15 000€.

Ces résultats financiers modestes reflètent pour partie l'augmentation du nombre d'enlèvements. Notons dans ce cadre un fort fléchissement des enlèvements « Police Nationale », et une forte hausse de l'activité « Police Municipale » ou issue des « autres communes ».

Investissements de la S.E.G.A.R pour la période 2003

① Matériels roulants

La S.E.G.A.R souhaitait à la fin 2002, afin d'améliorer la qualité du service rendu et d'accroître sa capacité d'intervention, remplacer deux des véhicules d'enlèvement existant et en acquérir un supplémentaire. Ces remplacements n'ont pas été effectués, les dépenses ayant principalement porté sur du gros entretien mécanique.

Par ailleurs, la S.E.G.A.R a dû faire appel à un prestataire extérieur pour assurer la continuité du service public, notamment à cause des événements importants qui sont déroulés en 2003 (l'Armada, par exemple).

② Equipements informatiques

Certaines fonctions comptables ont été automatisées par la S.E.G.A.R, afin d'améliorer son efficacité et les conditions de travail de ses agents.

L'informatisation intégrale et la mise en réseau avec les autorités (Ville et Police) de l'ensemble des paramètres d'activités est envisagée sur le moyen terme. La S.E.G.A.R précise qu'à ce titre, elle est en contact avec un prestataire spécialisé.

③ Recouvrement des impayés

La S.E.G.A.R assume, avec le concours d'un huissier de justice, le suivi et le recouvrement des dossiers d'impayés, avec un taux de réussite d'environ 40%, qui peut encore progresser.

Conclusion

L'année 2003 peut être considérée comme une année d'activité de plein potentiel. La gestion du service est correcte, les obligations du délégataire vis-à-vis de la continuité du service public sont respectées.

La faiblesse des investissements constatés en 2003 devra être rectifiée en 2004, en particulier pour les véhicules roulants.

